



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

Liberté
Égalité
Fraternité



LIMOGES

ARTS DU FEU
ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 1^{er} août 2025

Opération « Aisance Aquatique » : un été pour vaincre l'aquaphobie et apprendre à nager

Durant tout l'été 2025, la Ville de Limoges met en place l'opération « Aisance Aquatique », cofinancée par la Ville de Limoges et l'État, qui est une initiative citoyenne et inclusive visant à lutter contre l'aquaphobie et à favoriser l'apprentissage de la natation pour tous.

Destinée prioritairement aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), cette action est également ouverte aux jeunes et adultes hors QPV, dès lors qu'ils sont accompagnés par une association intervenant dans ces quartiers.

UN DISPOSITIF GRATUIT ET DÉJÀ PLÉBISCITÉ

À ce jour, **plus de 60 participants sont déjà inscrits pour bénéficier de 10 séances de natation gratuites**, organisées en petits groupes de 10 à 12 nageurs afin de garantir un apprentissage personnalisé et sécurisé. Les séances se déroulent tout au long des vacances d'été 2025, dans une dynamique de proximité et de solidarité.

UNE MOBILISATION FORTE DES QUARTIERS

Le quartier de Beaubreuil est particulièrement mobilisé grâce à l'implication du centre social municipal et de la structure BVL. Des participants viennent également du Vigenal *via* l'association VITAL, d'autres sont orientés par l'association Acti'Family et le CCAS de la Ville de Limoges.

Dans certains cas, des séances supplémentaires pourront être proposées en fonction des besoins, pour permettre à chacun d'atteindre une autonomie dans l'eau, à l'issue des 10 séances de natation.

UN ENGAGEMENT FORT DE LA VILLE DE LIMOGES

La Ville prend à sa charge : le transport aller-retour entre le quartier Beaubreuil et la piscine de Beaublanc, le coût d'exploitation de la piscine ainsi que les frais de personnel (maîtres-nageurs, agents d'entretien, etc.).

→ Cette opération bénéficie également du soutien financier de l'État au travers de la Cité éducative, à hauteur de 5 000 €, pour un coût total estimé à plus de 15 000 €.

**Plus d'infos et réservations auprès du
service Développement des quartiers et
vie associative - Service Animation de la
vie sociale de la Ville de Limoges :**

05 55 45 64 08

Contact presse Ville de Limoges :
Marine Guitard
Direction de la Communication
05 55 45 98 94

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : [limoges.fr](https://www.limoges.fr)



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



villedelimoges



/ville_de_limoges



Ville de Limoges